

RESULTAT QU'IL EST PERMIS D'ESPERER

L'oeuvre ainsi commencée à l'occasion de la fête des arbres, se continuerait ensuite tout naturellement. A l'automne, un demi-congé serait consacré à examiner les arbres plantés au printemps, à les assujettir à leur tuteur, à les attacher de manière à ce qu'ils puissent hiverner sans danger d'être brisés par la neige, le vent, etc. Au printemps, nouvel examen pour enlever les branches brisées, nettoyage du pied de l'arbre, raffermissement des tuteurs en terre, etc.

Comme les enfants commencent à fréquenter l'école à l'âge de six ans

et continuent de le faire jusqu'à celui de douze ans, chacun d'eux aura donc pendant six ans, six leçons d'art forestier, six demi-congés pour mettre ces leçons en pratique, à l'automne, ainsi que six au printemps, en s'occupant des arbres plantés. En voilà assez pour déposer dans l'esprit de ces enfants le germe nécessaire afin d'en faire à l'âge d'homme, des amis de la forêt, des colons connaissant la valeur d'une réserve, des champions prêts à combattre les méfaits des vandales, qui, de nos jours, dévastent nos domaines forestiers, sans souci du tort que leur imprévoyance cause non seulement pour le présent, mais encore pour l'avenir.

J. C. CHAPAIS.